

Le bulletin

à la recherche d'un nom

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)

Les eaux souterraines et les cyanobactéries au cœur de l'action du COBARIC.

Russell Gilbert, président
president@cobaric.qc.ca

Le printemps qui débute annonce une période fertile pour le COBARIC. Au cours des prochains mois, le COBARIC sera très actif dans le domaine des eaux souterraines et des cyanobactéries. En effet, dix mois après le début des travaux sur le terrain, le Projet eaux souterraines de la Chaudière tire déjà à sa fin. Surveillez les articles qui suivront la conférence de presse du 29 avril 2008, dans laquelle nous annoncerons les principales conclusions de l'étude. De plus, nous profiterons de l'événement pour procéder au dévoilement de l'Atlas sur les eaux souterraines.

Le COBARIC prépare également un nouveau plan d'action pour le volet cyanobactéries. Le Comité est agréablement surpris de l'intérêt de plusieurs associations de lacs et de riverains, des municipalités et des autres acteurs de l'eau envers cette problématique très sérieuse. Le COBARIC participera à des salons et d'autres événements spéciaux en lien avec la problématique. Finalement, le COBARIC organise, conjointement avec les organismes de bassins versants et les conseils régionaux de l'environnement Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, un Forum sur les cyanobactéries pour chacune de ces régions. Si vous désirez plus d'informations sur ces forums ou sur les actions du COBARIC, nous vous invitons à consulter notre [site Internet](#).

Fin du *Projet eaux souterraines de la Chaudière* pour les secteurs de la Basse-Chaudière et de la Moyenne-Chaudière.

Dix mois après le début des travaux sur le terrain, le *Projet eaux souterraines de la Chaudière* (PESC) pour les secteurs de la Basse-Chaudière et de la Moyenne-Chaudière tire à sa fin. Ce projet novateur de près d'un million de dollars a nécessité la collaboration et la concertation des organismes suivants: les Fédérations de l'UPA de la Beauce, de Lévis-Bellechasse et de Lotbinière-Mégantic, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la Commission géologique du Canada (CGC), Secteur des sciences de la Terre de Ressources naturelles Canada (RNCAN), ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).



Les résultats de cette étude sont colligés dans *l'Atlas des eaux souterraines du bassin versant de la rivière Chaudière: secteurs de la Basse-Chaudière et de la Moyenne-Chaudière*. Cet outil en format CD-ROM permet de:

- Présenter les principales informations hydrogéologiques sur le territoire à l'étude à l'aide d'une base cartographique et visuelle;
- Diffuser une information vulgarisée afin de permettre aux agriculteurs et à la population de mieux comprendre l'hydrogéologie du secteur à l'étude;
- Permettre aux intervenants régionaux d'utiliser les connaissances hydrogéologiques pour un aménagement durable du territoire;
- Intégrer l'information hydrogéologique dans la planification du territoire, notamment via les schémas d'aménagement et de développement et le plan directeur de l'eau.

L'Atlas constituera à la fois une vue d'ensemble et une vision simplifiée des données relatives à l'eau souterraine disponibles à l'échelle régionale. Ces données seront présentées à l'aide de cartes thématiques accompagnées de textes explicatifs. L'information sera structurée de façon à offrir un portrait global du territoire à l'étude sous six (6) thèmes principaux: le portrait régional, le portrait agricole, le portrait physique, le portrait hydrogéologique, le portrait de la qualité de l'eau et les perspectives.

Des exemplaires de l'Atlas, en format CD-ROM, seront disponibles gratuitement au COBARIC à partir du 29 avril 2008. Pour en obtenir des copies, vous pouvez contacter le Comité, par courriel, à l'adresse suivante: cobaric@cobaric.qc.ca ou, par téléphone, au numéro suivant: 418 389-0476. Pour en savoir davantage sur le PESC, consultez le site Internet du COBARIC : www.cobaric.qc.ca.

Le PESC est rendu possible par la contribution financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) grâce au *Programme d'approvisionnement en eau Canada-Québec*, une initiative fédérale-provinciale d'AAC et du MAPAQ.

Devez-vous réellement imprimer ce bulletin ?
Si oui, pensez à l'impression resto-verso.



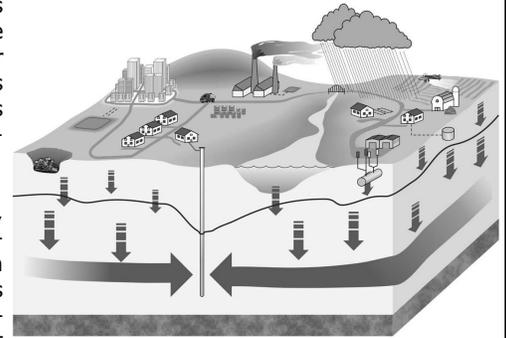
Les eaux souterraines : de l'aquifère à votre robinet.



Un ouvrage de captage, communément appelé un **puits**, est une installation qui permet de puiser l'eau à partir des nappes d'eau souterraine et de la distribuer aux usagers.

Au Québec, les puits de surface et les puits tubulaires sont les deux types de puits les plus couramment utilisés. Le **puits de surface**, un ouvrage peu profond et de large diamètre (plus grand que 60 cm), est généralement creusé à l'aide d'une rétrocaveuse « pépinière » par un entrepreneur local en excavation. Quant au **puits tubulaire** (auss appelé, à tort, puits artésien), il s'agit d'un ouvrage de petit diamètre (environ 15 cm) et, dans la plupart des cas, d'une plus grande profondeur (en moyenne 45 mètres au Québec), creusé à l'aide d'une foreuse par une firme de puisatiers.

L'eau souterraine est généralement de meilleure qualité que l'eau de surface (lacs, rivières, ruisseaux), en raison de la capacité filtrante du sol. Par contre, sa qualité n'est jamais garantie et **il est possible que l'eau souterraine soit naturellement contaminée**. En effet, puisque que l'eau souterraine est continuellement en contact avec le roc ou les dépôts meubles, certains éléments chimiques (baryum, arsenic, sulfures, etc.) peuvent se dissoudre dans l'eau et, par conséquent, en affecter la qualité. De plus, lorsque les conditions sont favorables, les bactéries et les virus naturellement présents dans le sol peuvent s'infiltrer dans un puits et affecter la qualité de l'eau. **Une contamination peut également être causée par les activités humaines** : l'épandage de sels de déglacage ou de matières fertilisantes, le déversement accidentel de produits pétroliers, le mauvais entretien des fosses septiques, les fuites non contrôlées des sites d'enfouissement, etc. Il est à noter que le mauvais état d'un puits ou de son entourage immédiat, notamment par la pratique des activités nommées ci-dessus, a pour effet d'augmenter le risque lié à la contamination de l'eau souterraine.



Source: MDDEP, 2004

Lorsque certains composés ou minéraux sont présents dans l'eau souterraine, sa consommation peut constituer un risque pour la santé ou provoquer des effets désagréables. Une eau qui présente une apparence douteuse peut être sans danger sur le plan de la santé alors qu'une eau en apparence claire et limpide peut contenir certains éléments en concentrations dommageables pour la santé. Une analyse appropriée de l'eau est donc nécessaire pour détecter les problèmes de qualité. En cas de contamination, il est primordial d'en identifier les sources et d'y apporter les correctifs appropriés. Selon le type de contaminant, une désinfection du puits ou un traitement de l'eau peut être nécessaire afin que l'eau puisse à nouveau être consommée par les résidents de façon sécuritaire.

Pour en savoir davantage sur le Projet eaux souterraines de la Chaudière (PESC), vous pouvez consulter le site Internet du COBARIC : www.cobaric.qc.ca.

Le PESC est rendu possible par la contribution financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) grâce au *Programme d'approvisionnement en eau Canada-Québec*, une initiative fédérale-provinciale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Dernière édition du « bulletin à la recherche d'un nom »



Le COBARIC réalise actuellement un concours dans les écoles de chacune des quatre commissions scolaires qui composent le bassin versant de la rivière Chaudière. Le but est de trouver un nom original à notre bulletin de liaison.

Plusieurs prix sont prévus au terme de ce concours :

- Une balade en avion d'une durée de une heure pour six personnes ou une journée à la base de plein air de la Chaudière pour une classe complète et quelques accompagnateurs (valeur approximative 700 \$);
- Quatre lecteurs audio-numériques (MP3). Ce prix sera tiré au sort parmi l'ensemble des participants. Limite d'un lecteur par commission scolaire (valeur approximative 100\$ par lecteur)

Ce concours n'aurait pas été possible sans la contribution financière de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tirage des prix de participation et sélection du gagnant: **5 juin 2008**. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter notre site Internet.

Carrefour des activités

- **29 avril 2008**: Conférence de presse pour annoncer la fin du PESC, Sainte-Marie, Pour informations: sbechard@cobaric.qc.ca.
- **2 mai 2008**: Forum régional sur les cyanobactéries de l'Estrie, Hôtel Delta Sherbrooke, Pour informations: www.environnementestrie.ca.
- **2-3 et 4 mai 2008**: Salon du printemps (Lac Mégantic).
- **Mai 2008**: Semaine de l'environnement du Granit (Lac Mégantic).
- **27 juin 2008**: Forum régional sur les cyanobactéries de la Chaudière-Appalaches, Cache à Maxime (Scott), pour informations: www.cobaric.qc.ca.
- **Été 2008**: Actions dans le cadre du plan d'action contre les cyanobactéries 2008-2009.

Faites-nous part d'une nouvelle ou d'une activité liée à l'eau et qui se déroule sur le territoire du bassin versant: sbechard@cobaric.qc.ca.

Pour nous joindre

Commentaires généraux (COBARIC) :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: cobaric@cobaric.qc.ca

Rédaction :

Sébastien Béchard, responsable des communications
Téléphone: 418 389-0151
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: sbechard@cobaric.qc.ca

« Le bulletin à la recherche d'un nom » est publié quatre fois l'an.